



**Remise des Palmes académiques par
le Consul général de France Patrick Fers**

**Namur, Institut Destrée
25 octobre 2007**

Monsieur le Consul général de France,

Permettez-moi de vous remercier chaleureusement de l'honneur que vous me faites aujourd'hui en me remettant les Palmes académiques, au nom de cette République française qui nous est si chère. Permettez-moi surtout de vous remercier d'avoir accepté de le faire ici, en nos locaux de Namur avec l'idée que ces Palmes honorent avant tout l'Institut Destrée.

Née société savante en 1938, constituée dans une période où l'engagement citoyen pouvait mener au peloton d'exécution – la commémoration de l'exécution du jeune Guy Môquet nous le rappelle opportunément – la Société historique pour la défense et l'illustration de la Wallonie et la plupart de ses membres se sont bien vite engagés auprès de la France, de la France libre, la France de de Gaulle. A ce premier engagement, d'autres ont suivi, notamment pour donner corps à la société wallonne et pour penser à un avenir pour la communauté française qui allie la Wallonie et Bruxelles, pour attribuer le droit de vote aux populations d'origine étrangère ou encore pour intégrer la culture de l'évaluation et de la prospective dans la gouvernance publique. Tous ces engagements ont été les nôtres. Dans tous les cas, nous avons fait et nous faisons le choix d'une citoyenneté conçue comme intelligence, émancipation personnelle et responsabilité à l'égard de la collectivité.

Au tournant des années 1985 et 1986, nous avons choisi de privilégier l'approche scientifique par rapport à l'engagement militant. La création du Centre interuniversitaire d'Histoire de la Wallonie et du Mouvement wallon, doté d'un solide comité scientifique interuniversitaire fut la première concrétisation de cette rupture. La création, en 1987, du Comité scientifique du congrès permanent *La Wallonie au futur* en fut la seconde. Désormais, nous avons engagé des chercheurs plutôt que des "permanents". Cette même volonté s'est concrétisée au sein de l'Institut Destrée lorsque le Conseil d'administration a élu Micheline Libon comme vice-présidente.

Au lendemain du congrès *La Wallonie au futur* en 1998, nous avons décidé d'investir le champ des méthodes de la prospective, puis de mettre les compétences acquises au service d'autres collectivités territoriales que la Wallonie. Nous avons aussi décidé de travailler en partenariat avec d'autres institutions que le Gouvernement wallon. Notre label de qualité s'est construit en écho de Paris, puis de Washington, et enfin de la Direction générale Recherche de la Commission européenne. Je n'ai pas osé dire de Bruxelles, quoique cette reconnaissance nous soit venue récemment du *Vlaamse Overheid Departement Economie, Wetenschap en Innovatie*... Désormais, l'Institut Destrée siège dans des comités scientifiques et nous avons établi des partenariats avec plusieurs universités sur les deux domaines dans lesquels nous nous sommes investis : l'histoire et la prospective, y compris celle de la société de l'information.

Monsieur le Consul général de France,

Il n'a pas échappé à l'historien que je reste que c'est en fait le décret impérial du 17 mars 1808 définissant l'organisation de l'Université impériale qui est à la source de l'Ordre des Palmes académiques. Celles-ci étaient destinées à être conférées à des membres de l'Université "les plus recommandés par leurs talents et leurs services".

Talents et services. J'émetts le vœu que par ces deux qualités fondamentales dans le monde actuel, l'Institut Destrée soit à la hauteur de l'honneur que la France lui a fait aujourd'hui.

Croyez-bien que je vous remercie au nom de l'Institut Destrée, non seulement de votre sollicitude mais aussi de votre vigilance pour ce qui se passe sur les bords de la Sambre et de la Meuse. A bien des égards, votre intérêt, l'intérêt de la France, tant pour notre passé que pour notre avenir, constitue un réel encouragement.

Philippe Destatte
directeur général